



RÈGLES D'UTILISATION DES TERRAINS DE PICKLEBALL

1. Période d'utilisation

Du 1^{er} avril au 1^{er} novembre, la patinoire est réservée exclusivement au pickleball.

2. Activités interdites

Hockey, bicyclettes, planches à roulettes, patins à roues alignées, etc.

3. Accès aux terrains

Réservés aux citoyens de Vaudreuil-sur-le-Lac. Un résident peut inviter un non-résident à jouer avec lui.

4. Nourriture et contenants

Aucune nourriture ni contenant de verre n'est permis sur les terrains.

5. Tenue sportive

Chandail obligatoire.

Chaussures de sport non marquantes exigées.

6. Horaire

Terrains accessibles de 07h00 à 22h00.

7. Comportement

Le respect des autres joueurs, du matériel et des installations est de rigueur en tout temps.

RÉSERVATION D'UN TERRAIN

Inscrivez votre nom sur les feuilles de réservation près du terrain.

Durée maximale : 90 minutes par joueur par jour.